


FP-08 MONTAGE, RACCORDEMENTS, ESSAIS ET MISE EN SERVICE EN EAU ET ASSAINISSEMENT

Gestes « barrière »			
	<p>⚠ Le COVID 19 n'a pas supprimé tous les autres risques usuels des chantiers : ne les oubliez pas !</p>		
Activités concernées	<p>Montage et pose : équipements, tuyauterie, serrurerie, électricité, levage... Raccordements hydrauliques, électriques Essais et mise en route</p>		
Facteurs de risque	<p>Co-activité Proximité entre les personnes (impossibilité de respect de la distance de 2 mètres) Outillage commun Températures extérieures élevées Eloignement des moyens de lavage et désinfection</p>		
ACTIVITÉS	MESURES EXCEPTIONNELLES DE REMÉDIATION COVID-19		
	ORGANISATIONNELLES	TECHNIQUES	HUMAINES
Montage et pose / raccordements	<ul style="list-style-type: none"> · Briefing de poste : rappel des modes opératoires et des règles de sécurité associées · Dans le cas où les gestes barrière ne peuvent pas être respectés avec les procédures habituelles : adapter les modes opératoires pour permettre de respecter la distance de 2 mètres. · En cas d'impossibilité, port du masque et des lunettes de protection obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> · Se laver les mains régulièrement, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent des gants, après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets/équipements récemment manipulés par d'autres personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> · Désigner un référent Covid, pour coordonner les mesures à mettre en œuvre et à faire respecter · Sensibiliser aux risques liés au COVID et moyens de prévention pour limiter le risque d'infection

Montage et pose / raccordements (suite)

- Refuser l'accès au site aux personnes qui présenteraient des symptômes (fièvre, perte d'odorat et/ou de goût, toux) ou qui refuseraient d'appliquer les consignes mises en place
- Répartir les tâches de manière à favoriser l'éloignement des personnes
- Répartir les tâches et des outillages associés pour avoir dans la mesure du possible un seul utilisateur : clé à douille, palan électrique ou manuel, un poste à souder par soudeur, outillages électroportatifs (meuleuses, perceuses), etc...
- Décaler les prises de poste
- Définir des zones de travail différentes
- Afficher les consignes, le respect des gestes barrière, affiches sur le port des masques, comment retirer ses gants...
- Mettre en place un sens de circulation unique pour éviter les croisements
- Fournir les EPI en nombre suffisant à la prise de poste
- Ne pas réaliser ou stopper la tâche en cas d'impossibilité de mettre en œuvre les moyens de protection

Moyens possibles pour le lavage des mains :

- Savon liquide + eau + essuie-mains en papier à usage unique
- Mettre en place si possible des points de lavage des mains à proximité des postes de travail (à l'aide de jerricans à robinet/pédale ou tout autre système permettant d'éviter la manipulation avec les mains)
- Gel ou solution hydroalcoolique + crème, si pas de point d'eau à proximité
- Désinfecter l'outillage commun avant chaque changement d'utilisateur

Moyens possibles pour la désinfection du matériel :

- Lingette désinfectante
- Spray désinfectant (type Javel diluée, alcool à 70°, ...) + essuie tout
- Gel ou solution hydroalcoolique

Moyens possibles pour la distanciation :

- Respecter la distance de 2 mètres entre chaque personne
- Balisage des zones de travail et de circulation

Protections individuelles :

- Gants usuels de travail
- Masques de protection (a minima grand public de catégorie 1)
- Lunettes (visière, écran facial recommandés)
Les lunettes et écrans faciaux seront désinfectés (solution hydroalcoolique ou équivalent) sur chaque face avant/ après utilisation
- Utiliser des poubelles fermées ou des sacs pour évacuer les déchets souillés (masques et gants jetables)

- Accueil sécurité : communiquer les consignes applicables au site (gestes barrières, utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains, moyens de prévention à disposition, en cas d'urgence...)
- Prendre en compte les conditions de travail (chaleur, pluie...) et mettre en place de pauses en conséquence pour le repos et le remplacement des EPI
- Contrôler les prestations de manière individuelle, et partage en réunion dématérialisée
- Privilégier le déshabillage sur le chantier et ramener les vêtements de travail potentiellement contaminés dans un sac fermé pour lavage à 90°C

Essais et mise en route

- Refuser l'accès au site aux personnes qui présenteraient des symptômes (fièvre, perte d'odorat et/ou de goût, toux) ou qui refuseraient d'appliquer les consignes mises en place
- Limiter le nombre de personnes au strict minimum lors des essais et de la mise en route
- Répartir les tâches et les outillages associés pour avoir dans la mesure du possible un seul utilisateur : appareillage de mesures (électriques, hydrauliques...), talkie-walkie
- Fournir les EPI en nombre suffisant à la prise de poste
- Organiser la formation en plusieurs sessions si nécessaire pour limiter le nombre de participants
- Privilégier les réunions de préparation et de restitution dématérialisées
- Eviter l'échange de documents papiers (envois dématérialisés)
- Ne pas réaliser ou stopper la tâche en cas d'impossibilité de mettre en œuvre les moyens de protection
- Respecter la distance de 2 mètres entre les personnes
- Se laver les mains régulièrement, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent des gants, après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets/équipements récemment manipulés par d'autres personnes.
- Communiquer par talkie-walkie, téléphone
- Mise à disposition de poubelles fermées ou de sacs pour évacuer les déchets souillés (masques, gants jetables)
- Les lunettes et écrans faciaux seront désinfectés (solution hydroalcoolique ou équivalent) sur chaque face avant/ après utilisation
- Les protections mises en œuvre pour se prémunir d'autres agents pathogènes présents habituellement dans les eaux usées sont suffisantes pour prévenir toute transmission du Covid-19
- Prévoir un accueil sécurisé des intervenants venant pour une mise en service ou un essai : communiquer les consignes applicables au site (gestes barrières, utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains, moyens de prévention à disposition, en cas d'urgence...)
- Privilégier le déshabillage sur le chantier et ramener les vêtements de travail potentiellement contaminés dans un sac fermé pour lavage à 90°C

Gestion d'une personne symptomatique

Signalement immédiat du salarié à son employeur via son responsable hiérarchique ou son référent COVID-19
Renvoi immédiat du salarié à son domicile avec consigne de contacter son médecin traitant, selon les consignes des autorités sanitaires. En cas de symptômes graves, l'employeur contacte le 15
Information des salariés ayant pu être en contact avec le malade

Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19 (OPPBTP) dans sa version du 01/02/2021